

Entre les grilles

Journal de l'ASSFAM dans les centres de rétention

LES PERLES DE L'ADMINISTRATION

Depuis 2010, l'ASSFAM intervient dans les centres de rétention de Paris-Vincennes et Paris-Palais-de-Justice, pour assurer une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes retenues.

Les intervenants rencontrent ainsi chaque année des centaines d'hommes et de femmes, enfermés pour un simple défaut de papiers.

A une époque où la société civile n'a toujours pas accès à ces lieux d'enfermement, il nous semble essentiel de communiquer sur une réalité encore trop peu connue, et d'offrir aux premiers concernés la possibilité de s'exprimer.

- ✓ Monsieur A, ressortissant tchadien, a été interpellé en possession de son attestation de demandeur d'asile, document l'autorisant à séjourner sur le territoire jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue concernant sa demande d'asile. Il a pourtant été enfermé au centre de Paris-Vincennes.
- ✓ Monsieur S, ressortissant indien, a été interpellé en possession de son passeport indien et de son titre de séjour italien, en cours de validité. A sa sortie du centre de rétention, lorsque muni d'un billet d'avion pour l'Italie, il a souhaité récupérer ses documents, écartés au profit de la préfecture, les services compétents lui ont opposé un refus, lui demandant de revenir avec un billet pour l'Inde.
- ✓ Monsieur T, ressortissant tunisien, a été appelé à l'accueil du centre de rétention après six jours d'enfermement et a été informé de sa remise en liberté. Après avoir salué les autres retenus et leur avoir distribué une partie de ses affaires, il a finalement été informé qu'il s'agissait d'une erreur. Ayant tapé son poing contre le mur pour soulager sa colère, il a été placé en isolement.

RECIT DE VIE

Monsieur T est un ressortissant algérien de 36 ans. Il a été enfermé au centre de rétention de Paris-Vincennes en mars 2016.

« Je suis arrivé pour la première fois en France le 24 décembre 2010. Je travaillais dans une compagnie d'assurance en Algérie. J'avais pris une année sabbatique, pour venir suivre une formation complémentaire en assurances.

Après un an, je suis rentré chez moi. J'ai récupéré mon poste, ma vie, mais j'avais attrapé le virus de Paris !

Je n'arrivais plus à m'adapter. Je ne manquais de rien, je travaillais, j'avais une voiture de service, un meilleur poste qu'avant mon départ : directeur des ressources humaines. Mon seul responsable était le Directeur. J'étais bien. Mais je n'y arrivais pas... Avec le recul, je regrette. Si j'étais resté en Algérie, je n'aurais pas vécu tout ça.

Je relativise, je me dis que c'est une expérience, une épreuve parmi d'autres. Le bon Dieu nous teste. On doit affronter les épreuves de la vie.

Ici je me sens bien, je me sens libre. En Algérie tu ne peux pas critiquer un homme politique, le gouvernement. Il n'y a pas de liberté d'expression. En apparence c'est une République. Mais en apparence seulement.



On avait vécu dix années de terrorisme pendant lesquelles j'ai perdu un membre de ma famille. Après ça s'est calmé, la sécurité est revenue petit à petit. Quand ça a commencé j'avais douze ans. Donc, c'est comme si j'étais passé directement de mes douze ans à mes vingt-trois ans. On n'a pas vécu cette période, on nous l'a arrachée. Donc j'avais besoin de m'évader, de sortir de ça. J'avais soif de liberté.

Mais cette période d'enfermement m'a usé, coupé du monde. C'est pour ça que je pense à repartir dans mon pays maintenant, sinon je ne penserais pas à ça.

Je n'aurais jamais imaginé me faire arrêter ce jour-là. Mais bon c'est le destin. »

« Quand je suis arrivé au centre, le premier jour, pour moi c'était comme une prison. J'avais juste entendu parler du centre de rétention administrative, mais je n'avais jamais vu, je n'avais jamais rencontré quelqu'un qui avait été au centre. Et... ouais, c'était une prison. J'avais du mal à accepter ça, d'être enfermé dans une prison.



Dans la chambre, j'étais avec un égyptien. Dans la chambre d'en face il y avait deux palestiniens, deux frères. Un troisième était dans l'autre bâtiment. Le lendemain, l'un des deux a été libéré ainsi que l'égyptien.

J'ai donc invité le palestinien maintenu à venir dans ma chambre.

Il n'avait rien. Je lui ai donné des cigarettes et j'ai appelé ma sœur pour qu'elle ramène des vêtements. C'est la moindre des choses, de rester propre, mais quand tu n'as pas de recharge, comment faire pour prendre une douche ? C'est dur de ne pas avoir de visite.



L'ambiance n'est pas toujours facile dans le centre. Il y'a eu des bagarres entre détenus, pour rien du tout. Parce que les gens se droguent. Ils usent des médicaments comme de la drogue.

Quand j'allais voir l'infirmier, beaucoup me demandait de leur ramener un cachet pour dormir, qu'ils pouvaient snifer comme de la cocaïne.

Mais je ne l'ai pas fait. De toute façon, je n'allais pas trop voir l'infirmier.

Quand il y avait de la drogue, ils se droguaient ; Parce que oui, tout rentre au centre, malgré les contrôles. Quand il n'y avait pas, ils prenaient ces médicaments comme drogues.

Ceux qui se droguaient, ils étaient ensemble, dans une chambre. La plupart des personnes se regroupent par nationalité. Il n'y avait que chez nous que c'était mixte !

On restait presque tout le temps dans notre chambre, nous ne voulions même plus sortir pour manger. Franchement, la nourriture est pourrie. Même des chiens ne mangeraient pas ça. Je ne prenais que du pain et du fromage, pour ne pas tomber dans les pommes et puis je mangeais les gâteaux qu'on me ramenait en visite. De temps en temps, on allait dans la cour, mais la plupart du temps on était dans la chambre.



J'avais fait appel à un avocat, pour mon passage devant le juge des libertés. Il a plaidé que je ne pouvais pas être interpellé par un agent de police judiciaire, mais seulement par un officier de police.

J'ai donc été libéré, au bout de cinq jours.

J'étais content, et en même temps, le fait que les palestiniens, eux, ne soient pas libérés, a gâché ma joie...

Le lendemain de ma sortie, je suis revenu au centre pour rendre visite à mon ami palestinien, mais les policiers ne m'ont pas laissé entrer. Je crois qu'ils m'avaient reconnu. J'avais ramené de la nourriture, que j'ai donc donné à la femme d'un algérien toujours retenu, pour qu'elle lui donne tout. J'avais demandé à cet algérien de veiller sur le palestinien.

On se parlait au téléphone tous les jours, je lui remontais le moral. Je lui disais : « t'inquiètes pas, tu vas sortir ». Je ne pensais qu'à ça, j'ai mis tous mes problèmes de côté, j'avais en tête de l'aider au moins jusqu'à ce qu'il rejoigne la Belgique.

Finalement, après une semaine, l'algérien m'a appelé pour me dire que le palestinien était libéré, que je devais venir le chercher devant le centre. Quand il est sorti il m'a sauté dessus. On s'est sauté dans les bras.

Voilà. Et on a attendu son beau-frère, celui de l'autre bâtiment, qui est sorti peu après.

On est allé chez le coiffeur à Belleville, puis on est allé manger dans un restaurant algérien à Ménilmontant. On était content, on était ensemble. Nous avons ensuite retrouvé l'égyptien vers la Porte Maillot. L'égyptien nous a emmenés chez lui, sa femme avait préparé à manger. Pour la nuit, le frère d'un tunisien toujours enfermé a pu les héberger.

Le lendemain, je suis venu les récupérer, ils m'ont dit qu'ils voulaient récupérer leur passeport et leur carte d'identité à la préfecture avant de retourner en Belgique. Et là j'ai eu peur, mais nous y sommes allés. Puisqu'ils n'avaient pas de billet prouvant qu'ils allaient rentrer chez eux, la femme au guichet leur a seulement rendu les cartes d'identité. Elle a conservé les passeports.

Eux étaient contents, ils n'avaient besoin que de ça pour justifier de leur identité, quand ils rejoindraient la Belgique.

Après les avoir emmenés manger des fallafels dans le Marais, pour qu'ils retrouvent des souvenirs de chez eux, nous sommes allés à la porte de Chapelle. Ils ont alors embarqué dans une voiture, en route pour Bruxelles. Le prix était de trente euros par personne, mais nous avons payé un peu plus, pour qu'ils soient conduits à une adresse précise.

J'étais inquiet pour eux mais je ne pouvais pas aller plus loin. Eux aussi étaient morts de peur à l'idée de passer la frontière. Mais cela a fonctionné !

On se parle presque tous les jours, via internet. Ils sont allés au centre de la Croix-Rouge, ils ont entamé les démarches pour déposer leur demande d'asile.

Ils ont chacun une chambre individuelle. Ils m'ont dit qu'ils mangeaient bien, mieux qu'en France !

Moi aujourd'hui, je suis entre le marteau et l'enclume. J'hésite entre rester ici ou repartir en Algérie. Avant de me faire arrêter, jamais je ne pensais à repartir. Il n'y avait pas de différence entre moi et quelqu'un qui avait des papiers. J'avais ma vie. Je vivais, tout comme un citoyen ordinaire, comme vous.

Je n'ai pas envie de vivre comme ça, d'avoir peur de la police, peur de me faire contrôler. Je ne suis pas ici pour vivre caché.

Et pourtant avant le centre, je n'avais jamais eu peur.

J'essaye de mener une vie normale, comme tout le monde, je paye mon transport, je fais du sport tous les jours. Je faisais même du bénévolat dans une association, Les petits frères des pauvres, je consacrais une après-midi dans l'association.

Monsieur terminera par nous remercier.

« Ça me fait du bien d'en parler. C'est pour ça que je n'arrive pas à dormir. Parce que je parle peu. Allez, je ne vais pas laisser tomber, je vais tout essayer, comme ça je n'aurais pas de regret. »



ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« Monsieur B soutient qu'il est demandeur d'asile en Allemagne ; toutefois, il ressort des pièces du dossier que cette qualité n'est pas établie par la seule pièce, en allemand et non traduite, qu'il produit ».

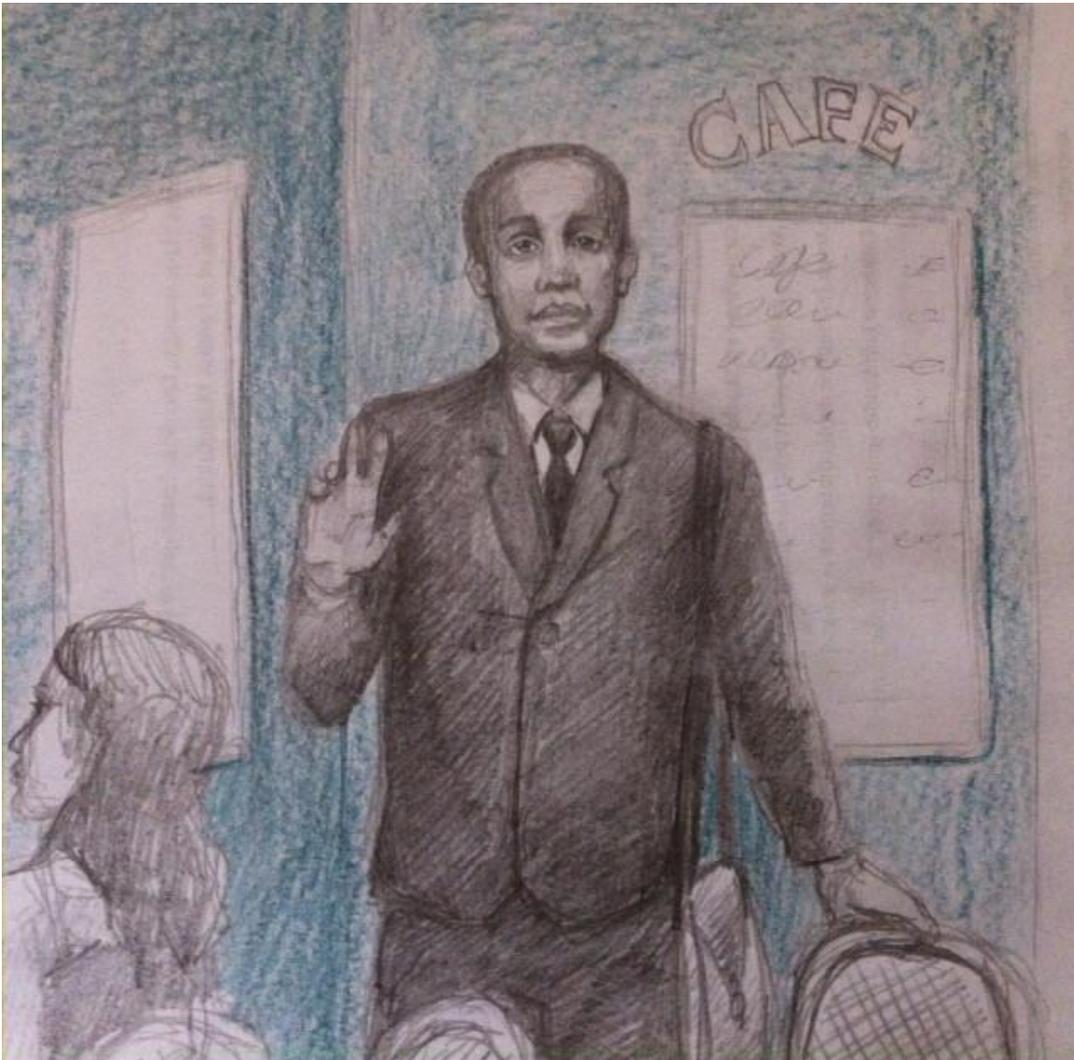
TA Paris, 16 août 2016

Excusez le monsieur le juge, il n'a pas eu le temps de passer chez un traducteur assermenté. En revanche, ces vérifications n'incombent elles pas à l'administration ? C'est en tout cas ce que considèrent les autres magistrats de ce tribunal...

RECIT DE VIE

Monsieur K est un ressortissant sénégalais. Il a été enfermé le 23 décembre 2015 et n'a été remis en liberté qu'à l'expiration du délai maximal légal de rétention.

Nous le retrouvons à la terrasse d'un café, une semaine après sa remise en liberté.



« Je me suis fait arrêter par la police le 22 décembre 2015 pour un contrôle d'identité. J'ai été emmené au local de rétention de Choisy-le-Roi pendant environ vingt-quatre heures. Là-bas, ce n'est pas trop grand mais ce n'est pas trop mal.

Ensuite, j'ai été conduit au centre de rétention, où j'ai passé 45 jours. Les deux fois où j'ai vu le juge des libertés, il m'a « donné » vingt jours de plus. Les avocats d'office, ils ne sont pas très forts, ils ne disent pas grand-chose.

Je n'ai pas voulu faire appel. On parle beaucoup trop là-bas.

J'ai vu le consulat du Sénégal une fois. On a discuté ensemble. Je lui ai expliqué ma situation. Je lui ai dit que j'avais juste été arrêté pour un contrôle d'identité et que je paie toujours mes transports. Quand je n'ai pas d'argent c'est mon oncle qui me donne de l'argent. Avec ça je paie

le transport et le reste je le dépense en cigarettes.

Le consul n'a pas signé le laissez-passer pour me renvoyer chez moi. Peut-être que c'est grâce à notre discussion.

Je suis entré en France en janvier 2015. J'ai fêté mon année de présence au centre de rétention !

Là-bas vous savez, la nourriture n'est vraiment pas bonne. J'ai perdu du poids à cause de ça et aussi à cause du stress. Moi je ne pourrais pas faire une grève de la faim car j'aime trop manger !

J'ai rencontré des vrais amis là-bas. Il y en a trois ou quatre qui ont été libérés. On va se revoir.

Il parle ensuite de Monsieur K., expulsé dès le premier vol au 44eme jour.

« Il m'a appelé depuis le pays mais je n'avais pas de forfait donc je n'ai pas pu le rappeler. Apparemment il a été directement attaché. Mais moi je ne pense pas qu'il a vraiment tenté de refuser l'avion. **Vous savez, ce n'est pas si simple de refuser un avion, ce n'est pas bon de se bagarrer avec la police.** Mais bon j'étais quand même sûr à 90 % qu'on allait le libérer.

Je serais d'accord pour rester enfermé six mois dans le centre de rétention s'il le faut. La seule chose que je ne veux pas, c'est d'être renvoyé chez moi. Le seul problème des africains c'est d'être expulsé. On pense aux gens qui sont restés là-bas. Y a des gens qui veulent que tu rentres, d'autres non. Et puis si tu rentres et que tu vois les gens qui ne t'aiment pas, ils vont se moquer de toi.

Au bled j'ai ma mère, ma petite mère (la demi-sœur de ma mère) et ma grand-mère. Mon grand-père, lui, est en France. Enfin... mon grand-père de 38 ans. Je vous parle de la famille africaine là. Là-bas, tout dépend de l'importance que les gens ont pour vous.

Quand j'ai été placé au centre, je ne leur ai pas dit. Je ne voulais pas les inquiéter. Une fois que j'ai été libéré je leur ai dit. C'était la toute première fois que je me faisais arrêter par la police.

Depuis que j'ai été interpellé, je calcule beaucoup. J'ai peur d'être à nouveau mis en rétention. Dans les transports j'ai peur, je ne me sens bien que quand je suis chez moi ou chez mon oncle. Quand tu m'as appelé pour me donner rendez-vous dans le centre de Paris, après je n'arrêtais pas d'y penser. C'est pour ça que je t'ai rappelé et que je t'ai demandé de changer de lieu de rendez-vous, quelque part plus près de chez moi.



Au pays je travaillais dans une agence immobilière. Ici, je travaille dans le bâtiment, je porte des vitres et des panneaux. Parfois aussi je fais la plonge dans les restaurants. En travaillant de 10 h à 15 h puis de 18 h à 22 h je gagne 80-90 euros.

En ce moment je ne travaille pas, donc si jamais tu as besoin d'un service dans le bâtiment, tu m'appelles et je te le fais !

Son téléphone sonne, il se lève et sort du café. Il revient cinq minutes plus tard.

« On m'a appelé pour un travail. J'ai laissé mon CV l'autre jour dans un café pour faire des extra dans le 15ème arrondissement et le patron vient de me rappeler. J'ai un entretien dans trente minutes. Je dois d'abord repasser chez moi car j'ai laissé le reste de mes documents là-bas.

Je pense que je serai en retard, mais tant pis, de toute façon il faut tenter quand même, je n'ai rien à perdre.

Depuis que je suis petit je rêve d'aller en France, je ne sais pas pourquoi, c'est comme ça. Je vais me battre. »

ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« Si monsieur H soutient être entré en France quelques jours avant son interpellation pour solliciter l'asile, il ne produit aucun élément de nature à justifier ses allégations ; qu'il ressort des pièces du dossier qu'il a quitté le Soudan « à cause de la guerre » et qu'il n'a fait état d'aucun élément personnel et direct relatif à des craintes ou menace pour sa sécurité hors ceux liés à la situation du Darfour dont il déclare être originaire »

TA Paris, 8 août 2016

*Vous avez lu les arrêts récents de la CEDH sur le Darfour monsieur le juge ?
Là vraiment, si j'osais je parlerais de mauvaise foi.*

RECIT DE VIE

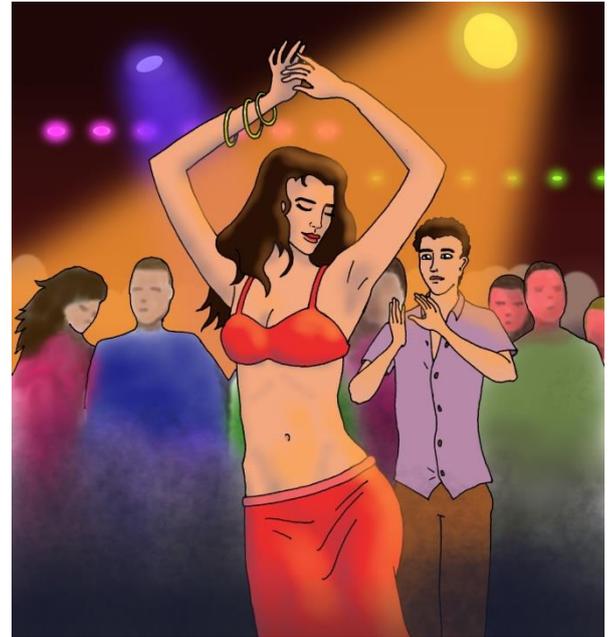
Monsieur S, ressortissant algérien, a été placé au centre de rétention de Paris-Vincennes le 23 mars. Il a été libéré par le juge de la liberté et de la détention le 16 avril 2016. Cette période d'enfermement de vingt-cinq jours l'aura profondément marqué. Nous le rencontrons au centre le jour où il a refusé son premier vol pour l'Algérie.

« Quand je vivais en Algérie, j'ai fait la connaissance d'une française, la femme d'un ami d'enfance, Linda, avec qui j'ai noué une amitié très forte. Elle vivait à Lille mais lorsqu'elle venait en Algérie, c'est moi qui m'occupais d'elle, qui la distraiyait.

A l'époque, j'étais en effet propriétaire d'un cabaret avec un ami. Il y a plein de femmes, de danseuses. On travaillait beaucoup. Il y avait des chansons en arabe, en français. Les femmes étaient dénudées alors même que chez nous, c'est interdit.

Un jour, en 2009, des hommes cagoulés et armés sont venus et ils ont tout cassé. Certains m'ont dit que c'était des terroristes. D'autres me disaient que c'était des représentants du gouvernement lui-même. Ces opérations se sont répétées.

Mon ami, copropriétaire du cabaret, a alors fui l'Algérie pour s'installer en Espagne où il a acheté une maison. Il n'est jamais rentré.



Au mois d'aout 2014, alors que mon amie Linda était en Algérie pour les vacances, elle m'a conseillé de demander un visa pour quitter le pays. Je lui ai dit que j'avais perdu mon passeport. Elle m'a alors

emmené à la DRA1 (Service administratif algérien qui délivre les passeports) pour que je refasse ce document. Là-bas, j'ai eu la chance de retrouver une cousine qui a tout mis en œuvre pour accélérer la procédure. En quinze jours, j'ai eu mon passeport, et huit jours plus tard, j'avais mon visa. D'habitude cela prend des semaines !

Le 20 novembre 2014, j'ai pris un avion direction Lille pour rejoindre Linda et sa famille. J'y suis resté sept mois. Ce sont les gens les plus chaleureux et accueillants que j'ai rencontré dans ma vie.

Malheureusement, son père est tombé gravement malade ; il est décédé le lendemain de ma visite à l'hôpital. Cela m'a beaucoup marqué.

Linda a fini par se séparer de mon ami d'enfance. Il était méchant avec elle. Par exemple, il ne l'a pas soutenu lorsque son père est décédé. Il est parti au bled dès qu'il a su que son beau-père était malade. Je trouve cette attitude incorrecte.

Je suis resté en contact avec Linda depuis. Une semaine avant d'être arrêté, je lui rendais encore visite à Lille.

Linda travaille sur les marchés. Je l'aide souvent, je gare son camion, je sors le matériel. Quand on termine, on prend des cafés avec ses copines lilloises. Je n'ai jamais payé mon café ! Quand j'insiste pour le faire, elles me répondent qu'un jour on ira chez moi et qu'alors, je payerai les cafés pour tout le monde.

Les filles du Nord sont incomparables avec celles de Paris.

Linda est très proche de ma maman. Elles s'aiment beaucoup. Elle sait bien que sa séparation avec mon ami ne changera rien chez nous, qu'elle ne sera pas jugée.

En effet, ma mère a cinquante-cinq ans mais elle fait très jeune. Elle est blonde aux yeux verts. C'était la seule à la plage dans les années 80 à mettre un maillot deux pièces ! Quand j'étais petit, je lui demandais pourquoi elle faisait ça et elle me disait que c'était normal. Elle est très moderne et ouverte.

Mes parents se sont mariés par amour. Je n'ai jamais entendu mon père lui crier dessus.

J'ai quatre frères et six sœurs. Je suis l'ainé. Ma mère a eu dix enfants en quinze ans ! Je suis donc bien entouré.

Mon histoire avec ma petite amie est aussi romanesque. En effet, mon oncle s'était marié avec une femme d'origine polonaise. A chaque période de congés, ils rentraient au bled accompagnés d'une petite fille âgée, la première fois de sa venue, de treize ans. Moi j'en avais seize.

Je suis tout de suite tombé amoureux d'elle. Elle aussi elle me kiffait. On s'est toutefois très peu vu.

En 2010, alors que je travaillais à Oran et que j'étais sur le chemin du retour vers Alger, je l'ai croisée complètement par hasard. J'entendais en effet quelqu'un criait mon nom. C'était elle. Je ne l'avais pas reconnu à la base. Cela faisait dix-huit ans qu'on ne s'était pas vu.

Mon père était avec moi à ce moment-là. Il nous a vus alors tomber dans les bras l'un de l'autre. Il n'a rien compris le pauvre ! Malheureusement, elle s'était mariée et vivait en France à Créteil.



En 2014, elle m'a recontacté par Facebook. A ce moment-là, elle était en pleine procédure de divorce. Tout était alors possible ! On a échangé nos numéros, je suis allé la voir à Créteil. On est parti un week-end ensemble. Elle m'a invité à manger etc. et après, voilà quoi !

Je suis arrivé à Paris depuis six mois. On n'habite pas encore ensemble.

On voudrait se marier. On souhaite déjà faire le « hallal », c'est un mariage religieux qui permet d'avoir des enfants notamment. C'est possible de le faire alors qu'elle est encore mariée civilement.

Si je sors d'ici, je vais aller la rejoindre directement car elle était avec moi jusqu'au bout dans cette épreuve.

Depuis que je suis arrivé au centre, j'ai perdu dix kilos. Je n'arrive pas à manger. Je fume beaucoup depuis que je suis là. Je suis très stressé. Je trouve que les policiers et l'ASSFAM vous êtes très gentils et que par conséquent les gens devraient normalement être calmes.

Mais non. Il y a des gens qui insultent la police alors que tu es ici, tu manges, tu dors, il y'a des douches bref tous les moyens sont là pour que cela se passe bien.

Moi je n'ai aucun problème ici. Je respecte les policiers et ils me respectent.

Je ne parle qu'avec deux personnes dans le centre. Je ne fréquente pas les autres. Je trouve que beaucoup se comportent « comme des animaux ».

Il y a par exemple un homme d'entretien qui chaque soir vient nettoyer les couloirs, les chambres ; mais les gens salissent, crachent. Je trouve que cela n'est pas normal.

Concernant mon avocate, je trouve qu'elle n'a pas été efficace. Elle m'a juste dit « courage courage ». La juge a été très dure également pendant mon audience. Même les policiers m'ont dit qu'elle était horrible.

Pourtant, les conditions de mon interpellation et mon histoire méritaient d'être débattues. En effet, j'avais demandé l'asile à Lille en mars 2015. J'avais alors obtenu un récépissé valable d'août 2015 au mois de mars 2016.

Pendant ces six mois, j'attendais une lettre de l'OFPRA mais je ne l'ai jamais reçue car j'avais changé d'adresse entre temps.

Du coup, j'ai dû, sur les conseils de la préfecture, aller la chercher à l'OFPRA moi-même et ce sans récépissé valable avec moi.

J'y suis allé le lundi 22 mars. A la sortie du RER, les policiers m'ont interpellé. **J'ai tenté de leur expliquer ma situation, que j'étais entrain justement de la régulariser. J'avais mon passeport avec moi. Cela n'arrive jamais. Je n'ai pas compris ce qui m'est arrivé quand on m'a emmené ici**

Par la suite, mon rêve serait de reprendre un cabaret en France. J'ai un ami qui m'a dit que dès que j'obtiens des papiers, il vient en France et on achète un lieu pour remonter un tel projet. Moi j'ai grandi dans le commerce. Je travaille bien. Je prends le comptoir et la salle. Je suis gentil. J'essaye vraiment dans ma vie de mettre à l'aise les gens. C'est fondamental pour moi ».



ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« L'administration a saisi les autorités consulaires de Tunisie le 2 août 2016 soit le lendemain du placement en rétention de l'intéressé. La circonstance qu'aucune réponse ne sera donnée par le consulat à la préfecture avant le 2 septembre (pour cause de congés) n'est pas imputable à l'administration française. Il apparaît ainsi que l'administration a accompli les diligences lui incombant ; qu'il convient en conséquence de confirmer la prolongation de la rétention »

CA Paris, 9 août 2016

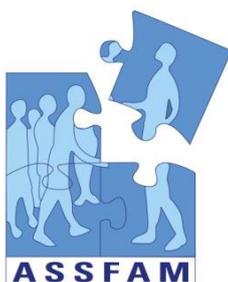
Comme ce n'est pas leur faute, vous validez donc le fait que l'intéressé soit enfermé un mois, sans perspective d'éloignement. C'est bien ça monsieur le juge ?

Ont participé à ce numéro : Jasur ABDUKAYUMOV, Barbara ALLIX, Elodie BIDE, Hélène CARRE, Justine GIRARD, Elizabeth HUET, Domitille NICOLET,

Illustrations : Sofia BRONSON, Charlotte FERBER, CREAMSTROF

Coordination: Marie LINDEMANN – assfam.coordination@gmail.com - 06.69.29.52.26

Responsable Pôle juridique : Céline GUYOT – celine.guyot@assfam.org -06.59.81.00.25



**ASSFAM – SIEGE SOCIAL
5 rue Saulnier, 75009 Paris
Tél. : 01.48.00.90.70 / Fax : 01.45.23.38.07
www.assfam.org**